



DELIBERATION N°2025-40

Intégration du SEBV au Contrat Territorial 2026-2030

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre à 14h30, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le quatre décembre, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval dans les locaux du SEBV situés au 5 impasse des Mares, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOUD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79

Nombre de membres en exercice : 79

~~Quorum à atteindre en temps normal : (79/2+1) : 40~~

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 02/12/2025, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum. Seules les questions à l'ordre du jour de la 1^{re} réunion sont examinées sans vérification du quorum.

Présents : 11

Mme	DUVAL Dominique	Titulaire	CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire	CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire	CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	CHERON Denis	Titulaire	CA Pays de Dreux	MONTREUIL
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire	CA Pays de Dreux	OULINS
M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	Ste GEMME-MORONVAL
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	TREON
M.	RIGOUD Daniel	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	VILLIERS LE MORHIER
M.	GATINE Jean-Pierre	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	GARENNE SUR EURE
M.	DUVAL Alain	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 0

Absents excusés : 13

Mme COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme DE PIEDOÜE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M. MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
Mme CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Île de France	NOGENT LE ROI
M. MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Île de France	LORMAYE
Mme MEZARD Marie-Laure	Suppléante de	M. BLANCHET	CC Portes Euréliennes d'Île de France	SAINT-PIAT
Mme JEZEQUEL Annie	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M. ALORY Christophe	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M. TROGNON Luc	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	BREUILPONT
M. GARREAU Cyril	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CROISY SUR EURE
M. PUCHETA Xavier	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	GADENCOURT
M. LEFEBVRE Jules	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	HARDENCOURT COCHEREL

Également présents (sans voix délibérative) : 0Participaient également à la réunion :

Mme WALLET JEGOUZO, Mme LAZ, Mme AYMÉ

Patrick FAVREAU est nommé secrétaire de séance.

Exposé du Président :

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'Agence de l'Eau Seine-Normande (AESN) déploie son 12^e programme d'intervention, intitulé « Programme Eau, climat & biodiversité » pour les 6 années à venir. Ce programme est un levier pour les territoires afin d'accélérer leur adaptation au changement climatique et leur transition écologique.

Dans ce cadre, l'AESN propose aux acteurs territoriaux de se mobiliser autour d'un programme d'actions territorialisées, identifiées comme nécessaires à la sobriété en eau, la préservation des ressources en eau potable, la reconquête des milieux, la biodiversité associée et l'adaptation au changement climatique.

Ce contrat est un outil de programmation pluriannuelle qui engage les parties sur les enjeux eau de leur territoire en cohérence avec les autres politiques publiques du territoire.

Les maîtres d'ouvrage signataires s'engagent à mettre en œuvre les actions inscrites au présent contrat et identifiées comme prioritaires, dont au moins un atelier participatif à destination de groupes d'acteurs importants au regard des enjeux du contrat. De son côté, l'agence de l'eau s'engage à financer prioritairement les actions inscrites au contrat, dans la limite de ses contraintes budgétaires.

Ainsi, le SEBV a été sollicité par l'AESN pour intégrer le Contrat Territorial « Blaise Eure-Moyenne » 2026-2030 qui sera étendu à l'ensemble du territoire du SEBV. L'Agglomération du Pays de Dreux assurera la coordination de ce contrat en tant que structure porteuse. D'autres maîtres d'ouvrage pourront également co-signer ce CT (Fédérations de pêche...).

Ce contrat s'inscrit dans la continuité du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) 2021-2024 « Blaise Eure moyenne » dont le SEBV était déjà co-signataire.

Il est à noter que le maintien des aides à l'animation (financement des postes) est conditionné à la signature d'un Contrat Territorial auquel cette animation devra être intégrée.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'intégrer le SEBV au Contrat Territorial (CT) : « Blaise – Eure Moyenne » ;
- D'autoriser le Président à signer tous documents s'y afférents.

Le Président,



Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la sous-préfecture, le **29.12.25**

Le Président



Daniel RIGOURD

SEBV

SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

